



# PROPAC

Plateforme Sous-Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale  
Regional Platform of Farmers' Organisations in Central Africa  
Plataforma Sub-Regional das Organizações Paisanas da Africa Central  
Plataforma Sub-Regional de Organizaciones Campesinas de África Central

CEEAC - CEMAC

---

## PROGRAMME D'APPUI AUX ORGANISATIONS PAYSANNES D'AFRIQUE (PAOPA)

Composante : 3

### APPUI TECHNIQUE POUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES EN VUE DE LA PERENNITE DE LA PROPAC

#### Termes de référence

Septembre 2017

## **1. Contexte de la mission**

La PROPAC met en œuvre avec l'appui du FIDA un programme de renforcement de capacités institutionnelles, organisationnelles et économiques au niveau régional et au niveau de ses membres pays. Le PAOPA (phase principale 2013-2018) est en cours de sa cinquième année et prépare la phase d'achèvement. La phase principale du programme prend appui sur les résultats et les enseignements tirés de la phase pilote pour amplifier les activités et la portée du programme. Elle vise aussi à renforcer et à consolider les capacités institutionnelles des OP et à leur donner plus de poids dans les politiques et programmes agricoles.

La mission du FIDA auprès de la PROPAC en septembre 2017 a permis de faire état d'une situation toujours critique des financements disponibles pour fonctionnement de la PROPAC et la mise en œuvre de son plan stratégique. La PROPAC reste encore fortement dépendante des financements du FIDA ce qui la rend fortement vulnérable et ce qui ne lui permet pas de rendre efficacement ses services à ses membres. D'où la nécessité pour la PROPAC de disposer et d'élargir le réseau de partenaires afin de disposer de plus de ressources financières pour couvrir l'ensemble de ses besoins.

C'est dans ce cadre que la PROPAC a élaboré avec l'appui de la FAO une stratégie de mobilisation des ressources axée sur la diversification des sources de financement, ce document nécessite d'être traduit en document/guide opérationnel, la mise en place de mécanismes et outils opérationnel. Par ailleurs, la PROPAC a renforcé la veille dans la recherche des financements et des partenariats, C'est ainsi que la PROPAC a travaillé sur trois réelles opportunités de financement dont une avec le PDRM2 qui est un programme financé par la Banque Islamique de développement, le FCCFA en attente de réponse et une troisième avec OXFAM.

La PROPAC a été présélectionnée dans le cas de l'offre au PDRM2, pour la structuration des organisations paysannes au Cameroun. Les présents TDR définissent la portée et les objectifs de la mission d'appui technique à la PROPAC afin de renforcer techniquement ses capacités à mobiliser des ressources internes et externes.

## **2. Objectif**

L'objectif de la mission est de renforcer les capacités du Secrétariat Exécutif de la PROPAC en matière de mobilisation des ressources afin de réaliser les missions assignées à la PROPAC dans l'optique de la pérennisation des acquis de PAOPA pour la pérennité de la PROPAC

### 3. Résultats

1. Le dossier technique et financier en réponse à l'appel du PDRM 2 est présenté dans les délais à la commission de passation des marchés avant le 24 octobre 2017 ;
2. La PROPAC a répondu de manière compétitive à au moins 03 appels à projets dans ses domaines d'intervention et/ou dispose de 03 notes conceptuelles types élaborées sur les thématiques de changements climatiques, développement des chaînes de valeur et de sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
3. Le plan stratégique de mobilisation des ressources de la PROPAC est actualisé et décliné en plan opérationnel / guide de mobilisation des ressources de la PROPAC intégrant les besoins en ressource sur trois ans ;
4. La liste des partenaires à fournir des ressources ainsi que leurs fiches de profil sont établies
5. Les Cadres de la PROPAC ont renforcé leurs compétences dans le domaine de la mobilisation des ressources.

### 4. Description des tâches de la mission

Le Secrétariat Exécutif de la PROPAC recrutera un Expert en mobilisation des ressources qui effectuera les tâches ci-après :

- Monter le dossier technique et financier en réponse à l'appel d'offre du PDRM2 ;
- Appuyer et accompagner la PROPAC à la préparation des réponses aux appels d'offres ouverts et/ou Elaborer des notes conceptuelles types sur les thématiques ciblées ;
- Réviser et assurer l'opérationnalisation de la stratégie de mobilisation des ressources la pérennité de la PROPAC et formuler des recommandations si nécessaire.
- Animer un atelier d'appropriation et d'amplification des connaissances des cadres de la PROPAC permettant l'acquisition des ressources nécessaires pour la réalisation des missions de la PROPAC
- Identifier les partenaires à même de fournir les ressources.

### 5. Profil requis

Le consultant devra idéalement :

#### a. Compétences

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (niveau Bac + 5 ou plus) en sciences économiques, finance ou gestion, agroéconomie, agrobusiness; sciences sociales ou diplômes connexes
- Avoir une bonne connaissance et une bonne maîtrise des stratégies de mobilisation des ressources dans le secteur de développement agricole et rural
- Avoir une expérience dans le montage technique et financier des réponses des appels d'offres, appel à projets ou à manifestation d'intérêts, des offres de services et au montage des projets et programmes

- Avoir une connaissance pratique des mécanismes de financement des projets et programmes incluant le financement à coûts et risques partagés,;
- Maîtriser les systèmes financiers alternatifs et les instruments de financement agropastoral et du monde rural;
- Avoir une bonne connaissance des services financiers ruraux et des processus de développement des nouveaux produits et services adaptés aux OP
- Avoir une excellente connaissance des partenaires techniques et financiers ainsi que des bailleurs de fonds et de leur système de financement
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans en matière de conseil et/ou de pratique dans le secteur du financement alternatif dans le cadre des projets de développement du secteur rural ;
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre des programmes/projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers et les bailleurs de fonds ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement agricole et rural et des organisations paysannes d'Afrique Centrale
- Lire et écrire en anglais et en français

#### **b. Aptitudes et attitudes**

- Avoir un esprit d'équipe ;
- Etre capable de travailler efficacement sous pression;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques et de communication

#### Durée du mandat

Le mandat du consultant sera d'une durée de 5 mois : octobre 2017 - mars 2018. Le travail sera exécuté pendant 40 jours ouvrables.

#### **6. Déroulement et méthodologie de la mission :**

La Mission se déroulera au Secrétariat Exécutif de la PROPAC au sein duquel le consultant sera installé pendant la durée de sa mission. La mission agira en trois volets : 1) Revue et consolidation des mécanismes, outils, de mobilisation de la PROPAC ; 2) Appui direct à la mobilisation des ressources, à travers la mise en œuvre d'action de mobilisation, montage des réponses aux appels à manifestation, au montage des projets au niveau régional et au niveau des membres des organisations paysannes nationales bénéficiant du programme PAOPA. 3) transfert des capacités et des mécanismes au personnel de la PROPAC.

Le consultant participera aux rencontres hebdomadaires de l'équipe technique durant lesquels présentera l'évolution de la mission. Il pourra par ailleurs solliciter l'organisation des séances de travail et des rencontres dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités pour atteindre les objectifs de la mission. Il est envisageable que trois rencontres soient organisées l'une au début de la consultation, une deuxième à mi-parcours et une troisième au terme de la consultation avec les personnels de la PROPAC pour l'imprégnation de l'équipe à la mission du consultant et pour la validation des résultats du consultant.

La mission sera tenue de respecter l'organigramme et les procédures de la PROPAC en matière de communication institutionnelle.

Dans un souci de durabilité, la mission sera déroulée avec la collaboration et le suivi direct de la Directrice des programmes et de la coopération, chargée de la mobilisation des ressources et du Directeur Administratif et Financier, point focal de PAOPA, sous la supervision générale du Secrétaire Exécutif. Le Secrétariat Exécutif de la PROPAC aura la responsabilité de répliquer ces connaissances et compétences auprès des OPN et de les accompagner dans leurs propres processus permettant ainsi à la PROPAC d'offrir un service plus efficient dans l'accompagnement des OPN en matière de mobilisation des ressources et éventuellement dans la collaboration avec les autres partenaires tel que le secteur privé.

## 7. Calendrier de la mission:

Période	Activité	
<b>25 septembre 2017</b>	Elaboration des TDR	PROPAC
<b>Du 05 au 10 octobre 2017</b>	Non Objection du FIDA	FIDA
<b>Du 10 au 15 octobre 2017</b>	Recrutement du consultant et contractualisation	PROPAC
<b>15 octobre 2017 au 15 Mars 2018</b>	Déroulement de la mission <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion d'imprégnation</li> <li>• Mise en œuvre des TDR</li> <li>• Production des livrables</li> <li>• Réunion de restitution des livrables</li> </ul>	Consultant/PROPAC

**8. Documents émanant de la PROPAC :**

- Documents institutionnels : statuts, règlement intérieur, manuel de procédures, plan stratégique, plan de mobilisation des ressources,
- Document projets, programmes, etc
- Conventions, contrat
- document d'évaluation
- document de communication
- rapports
- etc

**9. . Les livrables :**

- a. Le document technique et financier de réponse à l'appel du PDRM 2 monté et soumis à temps et défendu le 24 octobre 2017 ;
- b. 03 documents techniques et financiers de réponse aux appels à projets élaborés pour la PROPAC et/ou notes conceptuelles types élaborées ;
- c. Le plan stratégique de mobilisation des ressources de la PROPAC actualisé et décliné en plan opérationnel / guide de mobilisation des ressources de la PROPAC intégrant les besoins en ressource sur trois ans ;
- d. Listing des bailleurs ;
- e. Fiches de profil des partenaires et bailleurs de fonds ;
- f. Rapport de la mission.